

COMPTE-RENDU

GROUPE DE TRAVAIL PRECARITE AU MAA

DU MARDI 6 FEVRIER 2019



CGT AGRI : Eliane Bocquet, Jairo Merchancano, Philippe Parisi

FSU : Jean-Claude Sottit, Jean-Marie Le Boiteux, Laurence Dautraix, Clémentine Mattei, Fabrice Cardon

FO Enseignement agricole : Christine Heuzé, Christian Lasarroques

Grâce à la mobilisation de nos organisations syndicales lors du 31 janvier 2019, le ministre a accédé à notre demande quant à la tenue d'un groupe de travail sur la précarité dans la sphère ministérielle.

Dont acte, ce matin, l'administration nous a reçus, nous a indiqué les contraintes pesant sur ce groupe de travail, au premier chef, absence de plan de déprécarisation en vue et cadre budgétaire contraint. Elle nous a cependant présenté :

1. un état des lieux des agents contractuels du MAA au 31 décembre 2018, en annexe, excluant :
 - les contractuels de l'enseignement supérieur, au motif d'un observatoire en cours, conduit par la DGER
 - les agents contractuels sur budget
 - les contractuels de l'enseignement privé
 - les contractuels des opérateurs de l'Etat pour lesquels le ministère ne possède pas de données
2. des éléments relatifs à la rémunération des contractuels
3. les premiers éléments relatifs aux personnels sur « moyens temporaires »
4. les recrutements et un bilan déprécarisation (Sauvadet) 2016 et 2018

Nos organisations syndicales ont estimé cet état de lieu incomplet et demandent la fourniture des données suivantes :

- L'élargissement du bilan aux agents contractuels en abattoir, agents contractuels sur budget, agents contractuels des opérateurs de l'Etat.
- La demande d'évolution des emplois contractuels depuis 2013 (début du dernier dispositif de déprécarisation Sauvadet).
- La durée moyenne des CDD, le nombre moyen des CDD par agent.

- Le nombre de contractuels de courte durée (agents des SEA), combien ont bénéficié d'une revalorisation de rémunération.
- Un bilan de l'action sociale (protection sociale, situation handicap, subrogation, jour de carence...)

L'administration s'est engagée à nous fournir ces éléments lors du prochain GT qui se tiendra après les prochaines vacances scolaires.

L'administration a fait deux annonces :

- l'expertise d'une possible mise en place d'un dispositif de subrogation, ce dont se félicitent nos organisations
- la mise en place d'un Plan d'action pour améliorer le taux de réussite au concours.

A ce stade, nos organisations syndicales ne peuvent se satisfaire de ces seules annonces ! Elles ont rappelé que la titularisation demeure un objectif essentiel ainsi qu'une amélioration des conditions de travail de tous les précaires du ministère de l'Agriculture !